



BURKINA FASO

UNITE - PROGRES - JUSTICE

Troisième Conférence mondiale des Nations Unies sur la réduction des risques de catastrophe

Comité préparatoire

GENEVE DU 14 au 15 juillet 2014

DECLARATION OFFICIELLE DU BURKINA FASO

Dr Alain Dominique ZOUBGA

Md, Mph ;

Ministre de l'action sociale et de la solidarité nationale

Mesdames et messieurs ;

Conscient que des milliers de personnes se retrouvent dans des situations où elles ne sont plus capables de vivre dignement, voire de survivre par leurs propres moyens du fait des catastrophes qui font partie de notre quotidien ces dernières décennies, mon pays le Burkina Faso participe à l'effort mondial visant la réduction des risques de catastrophes.

C'est à cet effet que nous sommes partie prenante de la déclaration du Cadre d'Action de Hyōgo dont l'objectif majeur est en parfaite harmonie avec nos objectifs de développement durable, de résilience définis dans les stratégies cadres de développement, notamment la stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD).

Le Burkina Faso, pays sahélien au profil humanitaire très riche et varié, à plus d'un titre, a toujours marqué un intérêt pour les différentes rencontres sur la question de la Réduction des risques de catastrophes et les cadres de concertation, de décision et d'orientation qu'elles offrent aux différentes nations.

Mesdames et messieurs ;

Cadre référentiel en matière de RRC, le cadre d'action de Hyōgo a toujours orienté nos actions dans la définition et la mise en œuvre de stratégie de résilience avec les communautés et en faveur des

communautés. Des résultats obtenus sur la base de la mise en œuvre de ce cadre sont fort appréciables au Burkina Faso.

En effet, sur le plan institutionnel, nous notons la prise en compte de la réduction des risques de catastrophes comme priorité politique dans les principaux documents stratégiques du pays telle la SCADD, l'adoption d'un document de Stratégie nationale de Gestion des Catastrophes, et d'autres documents de politiques sectorielles visant la résilience des populations.

La création le fonctionnement d'une Plateforme nationale de prévention et de gestion risques de catastrophes, l'adoption en avril 2014 par l'Assemblée Nationale de la loi portant prévention et de gestion des risques et catastrophes est un atout important, sont autant d'actions participant à la construction de la résilience des populations.

Enfin, nous notons une nette amélioration de la participation des communautés dans le processus de la réduction des risques de catastrophes qui se matérialise par un renforcement de leurs capacités.

Mesdames et messieurs,

Au regard du rôle combien important du Cadre d'Action de Hyōgo dans la protection des communautés, surtout celles vulnérables, ainsi que sa, il conviendrait de renforcer priorités d'actions du CAH1 à travers leur mise en œuvre dans le futur cadre que nous soutenons fortement.

En outre, il est nécessaire de définir et d'identifier des indicateurs permettant la mesure des progrès accomplis dans les différentes priorités d'action pourraient.

Enfin, en vue de faciliter l'accès des populations, à certains documents stratégiques de RRC, il est opportun de briser les barrières linguistiques, à travers leur traduction en langues locales accessibles aux populations.

Mesdames et messieurs

Avant de terminer mon propos, je puis vous rassurer de l'engagement du Burkina Faso à ne ménager aucun effort en vue de la poursuite de la dynamique amorcée avec le Cadre d'Action de Hyōgo pour des nations et des communautés et des générations futures encore plus fortes, plus résilientes.

Je vous remercie.